

Groupe d'amitié France-Corée du Sud

Petit déjeuner avec Marie-Orange Rivé-Lasan, maître de conférences en études coréennes à l'Université Paris Diderot (Paris VII)

Jeudi 4 juin 2015 – compte-rendu analytique

M. Alain Gournac, Président. – Madame Marie-Orange Rivé-Lasan, bienvenue au Sénat et merci d'avoir accepté l'invitation du groupe d'amitié France-Corée du Sud pour ce petit-déjeuner élargi au groupe d'études et de contact France-Corée du Nord. Nous comptons soutenir les relations entre nos deux pays en affirmant la présence du Sénat durant l'année croisée France-Corée 2015-2016, par la présence d'une œuvre d'art qui interpellera les visiteurs et les sénateurs, ainsi qu'un colloque sur les échanges économiques.

Comment voyez-vous les élections législatives prévues pour début avril 2016, et plus globalement la situation politique en Corée ? Le parti *Saenuri* actuellement au pouvoir est-il soudé autour de la Présidente ? Celle-ci veut-elle faire un geste vis-à-vis du Nord ? Généralement, comment va la Corée du Sud ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan, maître de conférences. – Merci de votre invitation. Au cours des quatre élections partielles qui ont eu lieu récemment, trois des vainqueurs étaient du parti au pouvoir et le quatrième un de ses dissidents ; il s'agit donc d'une force bien établie. Le parti démocrate a échoué, ce qui a eu pour conséquence la demande de démission de son président de la part d'une partie de ses membres. Les députés *Saenuri* avaient fait alliance avec le Parti démocrate pour réformer la loi électorale, notamment concernant l'Assemblée nationale, mais la Présidente l'a refusée. Cela a engendré une scission au sein du parti, entre les ultraconservateurs qui suivent la Présidente et une partie qui réclame la démission du dirigeant du parti.

À noter : les dirigeants de ces deux principaux partis viennent de la ville de Busan. C'est une grande nouveauté dans ce pays traditionnellement scindé en deux politiquement, entre un Sud-est conservateur et un Sud-Ouest progressiste.

M. Philippe Kaltenbach. – Et Séoul ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – La région de Séoul étant plus jeune, elle est plus progressiste, mais cela fluctue en fonction du temps. Si les deux dirigeants sont les candidats de leur parti aux prochaines élections présidentielles, nous aurions donc une élection autour des idées et non d'une appartenance régionale, ce qui n'a pas été le cas depuis très longtemps.

En ce qui concerne la Corée du Nord, Mme Park Geun-Hye ne s'adresse jamais aux dirigeants de Corée du Nord, mais à son peuple. Elle parle de réunification, mais, dans les faits, elle n'a aucune volonté de signer un traité de paix. Il y a certes des relations économiques avec Kaesŏng...

M. Alain Gournac, Président. – Elle ne fait pas de geste ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Elle garde l'idéologie anticommuniste de son père il y a trente ans. Elle a nommé à la tête des services de renseignement un ancien de cette époque, comme l'est tout son entourage. Sa faiblesse politique réside dans l'étroitesse du champ de recrutement de son entourage.

M. Alain Gournac, Président. – Dans le gouvernement ou dans l'opinion, y a-t-il une envie de faire un geste ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – La jeunesse est d'une totale indifférence et considère qu'elle vit dans une île, comme si la Corée du Nord n'existait pas. Les vieilles

générations sont différentes ; les familles bourgeoises du Nord, arrivées avec un bagage intellectuel et financier au moment de la guerre, sont très influentes au sein de l'élite sud-coréenne, notamment dans les médias qu'elles contrôlent en partie : elles font largement l'opinion sur la Corée du Nord. Certains ont une certaine nostalgie... mais ce n'est pas bien vu.

M. Alain Gournac, Président. – Cela représente beaucoup de gens ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Je dirais 20 % de la population sud-coréenne. Vous devez également savoir que la famille de Mme Park Geun-Hye a collaboré avec les Japonais, et qu'il n'y a pas eu de purge à la libération. Les descendants de ces familles sont professeurs d'université, ministres ou médecins... Ils ont encore peur de la Corée du Nord et influencent, grâce à la diaspora de Los Angeles, la politique américaine sur ce sujet.

M. Alain Gournac, Président. – La diaspora est importante ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – En Chine, elle est de plus d'un million, et constitue une interface qui aide la Corée du Nord ; au Japon, la plupart des éléments pro-Nord ont été rapatriés, et la majorité est donc favorable au Sud, même si certains sites web Nord-coréens sont encore hébergés par cette diaspora.

M. Philippe Kaltenbach. – Et aux États-Unis ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Elle représente au moins 800 000 personnes. Comment va la Corée ? Elle a connu une crise de confiance à la suite du naufrage du *Sewol* : cette Présidente, qui met la sécurité du pays au-dessus de tout – jusqu'à faire arrêter des chercheurs qui étudient la Corée du Nord – n'est pas apparue tout à fait à la hauteur.

M. Alain Gournac, Président. – Elle n’a pas eu les mots...

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Exactement. Mais cela va plus loin : un an après, les familles qui protestaient ont eu droit aux gaz lacrymogènes. D’un autre côté, l’opinion reste très passive politiquement. Le pays est en ce moment victime de l’épidémie de MERS, un symptôme respiratoire : on ne parle plus que de cela.

L’économie est très dynamique. La Corée du Sud vient de signer un traité de libre-échange avec la Chine, pour qui elle représente un marché important, et qui bénéficie de transferts de technologie et de délocalisations. De plus, c’est la Chine qui nourrit la Corée du Sud.

Mme Élisabeth Lamure. – Comment qualifieriez-vous l’agriculture sud-coréenne ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Elle est devenue intensive, mais résiduelle : il n’y a plus guère que des personnes âgées dans les campagnes, avec une menace démographique très forte et une importation de main d’œuvre.

M. Alain Gournac, Président. – Et comment expliquez-vous l’engouement pour les études coréennes en France ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Le dynamisme économique et la possibilité de trouver des emplois liés à la compétence linguistique attirent nos étudiants sensibilisés par la culture populaire sud-coréenne diffusée sur internet sous la forme de la K-pop musique ou des séries télévisées, mais pas seulement : la Corée du Sud a une politique d’immigration choisie très claire, avec des quotas par pays, par type d’emploi, etc. Un Blanc, selon les critères en vigueur, est plutôt le bienvenu pour l’enseignement, par exemple. Elle a aussi une politique d’importation de femmes à marier : Philippines, Chinoises de la minorité coréenne,

Vietnamiennes ou Thaïlandaises. Les Coréennes sont en effet de plus en plus diplômées et refusent le rôle d'épouse traditionnelle docile que veulent leur imposer les belles-mères.

Mme Élisabeth Lamure. – Que font-elles ? Elles se marient avec des étrangers ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Certaines, mais moins que des Coréens avec des étrangères. Il y a aussi beaucoup de divorces. Elles privilégient leur carrière.

M. Alain Gournac, Président. – Comme les femmes mariées elles-mêmes, qui ne font pas d'enfants...

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Il faut dire aussi que le coût de l'éducation est très élevé. Il est quasiment impossible, sans cours particuliers, de réussir le concours national en fin de lycée qui ouvre la voie des études universitaires prestigieuses qui vont assurer un avenir professionnel d'élite. Il y a donc une compétition énorme. On parle de 1 000 euros par mois et par enfant ! Dans ces conditions, vous imaginez le poids psychologique qui pèse sur les enfants, à qui, selon certains, on vole leur jeunesse. Cela peut expliquer un taux de suicide le plus élevé au monde, toutes catégories confondues. Il y a donc un revers à la médaille. La pression engendrée par l'état de guerre avec le Nord peut aussi l'expliquer. Le Nord s'est comparativement plus développé ces dernières années...

M. Alain Gournac, Président. – Il partait de plus loin !

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Récemment, bien sûr ; mais jusqu'au milieu des années 1970, la Corée du Nord était plus développée et attirait une immigration de travail des pays de l'Est. Elle attire moins depuis, c'est sûr... Mais depuis les années 2000, il faut noter un certain dynamisme, en particulier avec la téléphonie mobile, légale ou non : les Nord-Coréens ont accès à Internet grâce à des puces de téléphone portable lié au réseau chinois. Cela fait une grande différence avec la situation d'il y a dix ans.

M. Alain Gournac, Président. – Il y a encore un problème de nutrition.

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – C'est certain. La malnutrition est chronique. Nous sommes en ce moment à la fin de la saison sèche et il n'y a donc plus d'eau dans les lacs de barrages hydroélectriques. Une amie archéologue revenant de Kaesŏng où elle fait des fouilles me confiait récemment qu'il y avait eu beaucoup de coupures d'électricité, y compris à P'yŏngyang dans certains grands hôtels, chose qu'elle n'avait pas vu depuis plusieurs années.

M. Alain Gournac, Président. – Pour le développement économique, l'absence d'électricité est terrible !

M. Jean-Claude Lenoir. – Ajoutez à cela que les immeubles de P'yŏngyang sont hauts et étroits...

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – ...et il faut les gravir à pied. Notez que Park Geun-Hye a refusé de donner de l'électricité cette année.

M. Philippe Kaltenbach. – Et les présidentielles ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Elles auront lieu en 2017, mais la Constitution –pour éviter le retour d'un pouvoir dictatorial – interdit qu'un Président se représente. La Présidente a voulu faire évoluer la loi, mais sans succès.

M. Jean-Claude Lenoir. – Et le ministre de la défense nord-coréen ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Il est apparu sur les photos officielles après l'annonce de sa mort par les services sud-coréens. Il a donc sans doute été écarté, mais dans quelles conditions ? Je n'en sais rien.

M. Alain Gournac, Président. – Les Nord-Coréens prennent des images antérieures, comme lors de l'ascension du mont Paektu de Kim Jong-Un... en hélicoptère !

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Justement. Ils ont une manipulation très fine des images : si quelqu'un reste sur les images officielles, ce n'est pas par erreur.

M. Jean-Claude Lenoir. – Vous y êtes allée en quelle année ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – En 2009. Par ailleurs, je travaille à l'OFPRA comme interprète pour les réfugiés Nord-Coréens. Je traduis les récits de vie des réfugiés.

M. Philippe Kaltenbach. – Il y en a beaucoup ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Il y a eu beaucoup de faux demandeurs : des Coréens de Chine qui enviaient les cartes de séjour obtenues facilement par les Nord-Coréens. Il était très difficile de les distinguer, tant ils en sont proches, notamment linguistiquement, quand ils vivent de part et d'autre de la frontière sino-coréenne. Des signaux forts ont été envoyés pour décourager cette filière très lucrative avec succès, mais aussi avec quelques laissés pour compte : des Nord-Coréens qui se sont vu refuser le statut de réfugié politique..

M. Jean-Claude Lenoir. – En 2001, j'ai été en Corée du Nord à la demande du Quai d'Orsay avec d'autres députés pour vérifier l'opportunité d'établir des relations diplomatiques avec ce pays. Notre rapport concluait par l'affirmative, car nous étions parmi les derniers pays de l'Union européenne à ne pas entretenir de telles relations. Dans l'avion d'Air-Koryo, l'ambassadeur de Grande Bretagne m'avait décrit les conditions difficiles de l'exercice de ses fonctions. Aujourd'hui, qu'en est-il ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Nous avons un bureau de représentation avec une personne sur place, qui fait le relais entre la Corée du Nord et les projets

français, tels que l'envoi d'un professeur de français, les fouilles archéologiques ou les activités des ONG. Seule l'Estonie est aujourd'hui dans notre cas dans l'Union européenne. Établir des relations diplomatiques coûterait plus cher, et je ne suis pas sûr que cela change grand-chose. Les diplomates en poste à P'yŏngyang sont raccordés à un système téléphonique distinct du reste de la population : c'est donc la même chose que d'agir depuis ici.

M. Alain Gournac, Président. – Quelles en seraient les conséquences sur nos rapports avec les Sud-Coréens ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Ils seraient furieux ! Ils prétendent représenter la Corée dans son ensemble. Pour eux, le Nord est « occupé ».

M. Philippe Kaltenbach. – Et le Sud, pour les Nord-Coréens ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – C'est la même chose. La loi de sécurité nationale en Corée du Sud autorise l'emprisonnement sans procès si vous êtes identifié comme un « suiveur du Nord ». Moi-même, j'ai été taxé de ce qualificatif à cause de mon enseignement à Paris – pourtant bien loin d'être de la propagande – simplement parce que les Sud-Coréens ne supportent pas que l'on parle du Nord sans avoir leur point de vue sur la question. L'État sud-coréen compte des préfectures pour le Nord, avec des préfets nommés régulièrement et des élections... C'est naturellement très honorifique ; ce sont des membres de familles originaires du Nord qui sont nommés.

M. Alain Gournac, Président. – Le nouvel Ambassadeur est très différent de l'ancien.

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Il est très proche de la Présidente. Il est un peu tôt pour évaluer son action. L'ancien était remarquable : il avait invité nos étudiants à l'ambassade pour rencontrer des entreprises coréennes. Il a obtenu son doctorat à la Sorbonne

pendant son séjour ici. Lorsqu'il était en poste, les services de renseignement au sein de l'ambassade s'étaient autonomisés et cherchaient à influencer les spécialistes, allant jusqu'à m'interdire de rencontrer le représentant de l'association française pro-Corée du Nord. En vain ! Ils m'avaient surnommé « la générale » !

Mme Élisabeth Lamure. – C'est plutôt flatteur ! Vous n'avez pas eu de problème pour retourner en Corée du Sud ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – La dernière fois, j'étais avec la Présidente de l'université Paris VII : je n'ai pas eu de problèmes...

M. Alain Gournac, Président. – Quels types de contacts avez-vous en Corée du Sud ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Je connais plusieurs familles, qui sont de bons relais d'information. Certains quarantenaires dégoûtés font même le choix de quitter l'ambiance sous pression de Séoul pour fuir vers les campagnes.

M. Alain Gournac, Président. – Quelle perception de la France a la Présidente, et plus généralement, l'opinion ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – La France est le pays du luxe, des arts, où les jeunes filles de bonne famille viennent faire leurs études. L'Allemagne est celui des ingénieurs et de la technologie : il y a ainsi deux fois plus de doctorants coréens en Allemagne qu'en France. Il y a des dissidents politiques dans les deux pays. Pour Mme Park Geun-Hye, la France lui rappelle certainement sa jeunesse, puisqu'elle faisait ses études à Grenoble lorsqu'elle a dû revenir en urgence après l'assassinat de sa mère pour remplir le même type de fonctions auprès de son père. Elle viendra en visite officielle cet automne.

M. Alain Gournac, Président. – Mais le Président de la République doit se rendre en Corée avant son retour. Avez-vous quelque chose à nous dire d'autre ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – J'ai été contactée récemment par la délégation nord-coréenne en France, qui voulait savoir si l'université était prête à recevoir une délégation de députés nord-coréens à Paris. Ce genre de visite est toujours très important : la dernière fois que des parlementaires nord-coréens étaient venus et avaient déjeuné avec des sénateurs, la Corée du Nord avait accepté le tournage d'un documentaire d'un réalisateur français sur l'histoire contemporaine, faisant dialoguer des Coréens des deux côtés du 38^e parallèle. La France, avec sa neutralité, peut jouer un rôle d'intermédiaire.

M. Alain Gournac, Président. – C'est notre vocation de travailler avec des parlementaires.

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Les Coréens peuvent être rigides et maximalistes par ignorance. Avec un peu de dialogue et d'explication on peut se comprendre. Notre université tente de tisser des liens avec l'université Kim Il-Sung de P'yŏngyang.

M. Alain Gournac, Président. – Ces parlementaires sont-ils francophones ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – L'un d'entre eux, qui était venu la dernière fois, parle un français remarquable. La Corée du Nord avait autrefois une politique en direction du Tiers-monde, et était par conséquent très présente en Afrique, où les Sud-Coréens sont aujourd'hui beaucoup plus visibles, bien sûr. Cela explique qu'ils aient gardé un réseau francophone.

Il est salutaire pour les Sud-Coréens de voir que leur vision du monde parfois quasi-fanatique, qui refuse d'accepter l'existence d'une Corée du Nord, n'est pas partagée. En tant qu'historienne, j'en prends acte, tout simplement.

Mme Élisabeth Lamure. – Et la position de la presse ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Elle est largement possédée par les grands conglomérats, de tendance conservatrice, liés aux familles des collaborateurs pro-japonais du temps de la colonisation.

Mme Élisabeth Lamure. – Il n’y a pas de presse d’opposition ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Elle s’exprime surtout par Internet – mais cela ne peut pas avoir le même impact sur l’opinion.

M. Alain Gournac, Président. – Et le père de la Présidente ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Le Général Park Chung-Hee était un dictateur formé par les Japonais pendant la colonisation, bon gestionnaire du développement économique. Les Coréens en gardent un très bon souvenir car ils ont gommé de leur mémoire ses atteintes aux droits de l’homme. Mais ces dernières n’ont pas réellement disparu au Sud, même si l’on ne parle généralement que du Nord. Le nombre de gens arrêtés pour atteinte à la sûreté de l’Etat a augmenté depuis le début de la présidence Park. Précisons un point : Mme Park Geun-Hye affiche une attitude anti-japonaise dans le conflit qui oppose la Corée du Sud au Japon sur l’île de Dokdo.

M. Philippe Kaltenbach. – Et le service militaire ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Au Nord, il est de 12 ans pour les hommes et de 7 ans, quoique non obligatoire, pour les femmes. Les jeunes appelés constituent une force économique de premier plan. Au Sud, il est de deux ans et l’objection de conscience, non reconnue, a conduit 600 jeunes en prison. L’un d’entre eux a obtenu l’asile politique en France.

M. Philippe Kaltenbach. – Peut-on espérer vendre des Rafales aux Sud-Coréens ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Il faut compter avec la très forte concurrence des Américains.

M. Philippe Kaltenbach. – Combien sont-ils en Corée du Sud ?

Mme Marie-Orange Rivé-Lasan. – Ils sont plus de 30 000 militaires sur place. Leur retrait avait été envisagé pour 2012 par les anciens gouvernements progressistes, mais l'arrivée des conservateurs au pouvoir en 2007 a remis en question cette décision.

M. Alain Gournac, Président. – Je vous remercie.